

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2761

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Genis les Ollières

objet : Gestion des eaux pluviales du bassin versant du Viverat - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Led Desert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flacconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2761**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Saint Genis les Ollières

objet : **Gestion des eaux pluviales du bassin versant du Viverat - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le ruisseau Le Viverat traversant la Commune de Saint Genis les Ollières a, ces dernières années, fait l'objet de nombreux débordements.

Les réseaux séparatifs créés au fil des années se rejettent dans le ruisseau sans passer par des bassins de stockage.

Il est proposé la construction d'un réseau d'eaux pluviales en PVC d'une longueur de 120 mètres, d'un bassin de rétention d'environ 350 mètres cubes et d'une tranchée drainante faisant infiltration d'une longueur de 80 mètres avant rejet au ruisseau sous la rue du Vorlat.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009-2014. Elle concourt à la politique publique de la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre de l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellements et de l'axe d'intervention du plan de mandat "Maîtriser les eaux pluviales urbaines et péri urbaines".

Le coût global de l'opération a été évalué à 350 000 € TTC portant sur une durée de travaux de 4 mois comprise entre juin et septembre 2012. L'utilisation de différents marchés à bons de commande est requise.

Il est proposé au Conseil de communauté d'individualiser l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellements pour un montant de 350 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux relatif à la construction d'un réseau d'eaux pluviales, d'un bassin de rétention et d'une tranchée drainante sur la rue du Vorlat dans le cadre de la gestion des eaux pluviales du bassin versant du Viverat à Saint Genis les Ollières.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellements sur l'opération n° 0P21O2606 pour un montant de 350 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal pour l'année 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.